



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/2004/10
23 juillet 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et
de la protection des droits de l'homme
Cinquante-sixième session
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, L'ÉTAT DE DROIT
ET LA DÉMOCRACIE**

Promotion et consolidation de la démocratie

**Version finale du document de travail de M. Manuel Rodríguez Cuadros sur les mesures
définies dans les différents instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme
aux fins de promouvoir et consolider la démocratie**

Note du secrétariat

1. Dans sa décision 2003/106, la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme a remercié M. Manuel Rodríguez Cuadros pour son document de travail plus complet sur les mesures définies dans les différents instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme aux fins de promouvoir et consolider la démocratie (E/CN.4/Sub.2/2002/36), et a décidé de prier celui-ci d'établir la version finale de son document de travail, en tenant compte des observations et suggestions faites à sa cinquante-cinquième session, et de le lui soumettre à sa cinquante-sixième session.
2. À ce jour, le secrétariat n'a pas reçu ce rapport.
